



La Vie dans la Commune

p. 2-3

- Travaux et chantiers
- Désherbage des trottoirs à la vapeur
- Allumez votre barbecue tout en préservant les forêts... et mes amis les bêtes !
- Organisation de la rentrée 2014
- Les ESTIVALES du COSSON reviennent avec l'été !

La Ferté Saint-Aubin à la loupe...

p. 4-5

Jeunesse et animation sociale

p. 6

- Enfance : un nouveau logiciel, des démarches facilitées !
- Soir de fête, soir de guinguette à la MASS !
- Voyage des Aînés dans le Montargois
- Échange européen : accueil des Suédois

Associations

p. 7

- « Festiv'Assos » 2014
- USF Football : une belle saison pour les jeunes !
- Au revoir Président !

Agenda et état civil

p. 8

"L'Élan Fertésien", le mensuel des habitants de La Ferté Saint-Aubin, n° 03 juin 2014, édité en 3600 exemplaires par la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, Place du Général de Gaulle, B.P. 49, 45240 La Ferté Saint-Aubin - Tél. 02 38 64 83 81 Site : www.lafertesaintaubin.com - Courriel : mairie@lafertesaintaubin.com.
Directeur de la publication: Constance de PÉLICHY



Crédit photos: Mairie, AMI, Associations
Conception: www.enola-creation.fr
Impression: Sologne Graphic
Dépôt légal: juin 2014

ÉDITO

Le complexe aquatique ouvre ses portes cet été!



En chantier depuis maintenant deux ans, Le Complexe aquatique du Cosson va enfin ouvrir ses portes cet été.

Ce projet, porté par la Communauté de Communes du Canton de La Ferté St-Aubin, est issu de la volonté d'offrir aux habitants de notre territoire une infrastructure de qualité, capable de répondre aux besoins et aux envies du plus grand nombre.

Le chantier a débuté en septembre 2012, après une longue phase d'études et de consultations d'architectes et d'entreprises pour définir un projet adapté aux besoins du territoire et à ses possibilités.

Aujourd'hui, nous sommes fiers de vous présenter un complexe aquatique sans réel équivalent dans notre département. Nous avons souhaité qu'il reste accessible à tous grâce à des tarifs en deçà de la moyenne, mais qu'il permette également la découverte et la pratique

d'activités variées, allant du plaisir et de la détente à la pratique sportive de compétition. Chacun, quels que soient ses moyens et ses envies pourra donc profiter de cette nouvelle structure intercommunale.

C'est un équipement qui valorisera fortement notre territoire, lui donnant une dimension plus dynamique.

Le Complexe aquatique du Cosson ouvrira début juillet. Vous pourrez ainsi en profiter tout au long de l'été que je vous souhaite ensoleillé !

Excellentes vacances à toutes et à tous, sur les bords du Cosson pour « Les Estivales » ou les pieds dans l'eau au Complexe aquatique.

Constance de PÉLICHY
Maire de La Ferté Saint-Aubin

TRAVAUX ET CHANTIERS

Voirie

Le radar pédagogique a été installé route de Vannes pour répondre aux riverains qui se plaignent de la vitesse excessive constatée sur cette voie. Après un temps de fonctionnement à cet endroit, ce matériel sera positionné en d'autres points de la Commune qui le nécessitent.

La rue de Beauvais a été aménagée par deux stops, à l'intersection des rues Yves Dagueneu et des Bruyères.

Un passage pour piétons a été matérialisé sur la route de Ménestreau, pour assurer la sécurité des enfants venant du lotissement de Bellevue et se rendant

à l'école des Chêneries.

Par ailleurs, des bandes jaunes ont été matérialisées au sol, rues de la Belle Véronaise, Gabriel Beaumarié et Edouard Burguières, suite à plusieurs accidents à cette intersection.

Des travaux ont été engagés sur le GR3C, chemin de la Maçonnerie pour qu'il soit plus praticable.

Un renforcement de la route du Gué du Roi (entre la route de Marcilly-en-Villette et la route de Vannes) sera réalisé courant juillet, ainsi que le pontage des fissures dans le quartier Ouest de la Ville.



Restaurant scolaire du Centre

Le chantier avance malgré quelques problèmes rencontrés au niveau de la plateforme de la structure. 70 % environ du gros-œuvre est réalisé et la charpente doit être installée, en ce mois de juin, pour la première phase des travaux.

Les deux forages pour le chauffage par géothermie ont désormais été effectués, sans travaux supplémentaires.

Désherbage des trottoirs à la vapeur



Pour atteindre l'objectif zéro pesticide, le désherbeur thermique fonctionne alternativement sur une partie de la Commune : boulevard Foch, RD 2020 et cimetières.

Vous pouvez, vous aussi, participer à l'atteinte de cet objectif, en aidant les Services par le désherbage de vos trottoirs, comme le stipule le règlement de voirie et la législation. Vous pouvez aussi les fleurir en vous adressant au Service des Espaces Vert qui vous conseillera sur la nature des



plantes et, en fonction de votre localisation, de l'empatement dont vous disposez pour respecter la circulation des piétons et personnes à mobilité réduite.

Allumez votre barbecue tout en préservant les forêts... et mes amis les bêtes !

Avec les beaux jours, les barbecues sont de sortie ! Quoi de meilleur que de faire cuire les saucisses au bon vieux charbon de bois !

Mais savez-vous qu'en France plus de 60 % du charbon de bois provient de pays à fort taux de déforestation et très corrompus (Nigéria, Paraguay, Ukraine, Russie, Madagascar...)?

Alors, lisez bien sur le paquet de charbon sa provenance et choisissez celui qui a la mention « charbon issu de forêts gérées durablement » ou la certification PEFC.



Penser à moi, c'est aussi penser à vous. Nous sommes les maillons d'une même chaîne de vie, hébergés par notre maison unique : La Terre.

Tribune libre du groupe de majorité municipale

Au vu des difficultés rencontrées par le Service jeunesse, chargé de la mise en œuvre des rythmes scolaires, il nous a semblé indispensable de revoir leur application à La Ferté Saint-Aubin dès la rentrée 2014. Il s'agit de répondre à l'alerte lancée par les intervenants en prenant en compte leurs conditions de travail.

Malgré la demande de l'Éducation nationale de recevoir notre proposition avant le 4 juin, nous avons souhaité mettre en place une concertation. Nous remercions tous les participants aux différentes phases d'avoir été présents. Leurs expériences et leurs propositions ont été précieuses pour permettre

à la Municipalité de faire un choix.

L'emploi du temps retenu en élémentaire a été proposé pendant le café de l'enfance et privilégié par les conseils d'écoles et le comité de pilotage. Il propose 1 heure d'activité en fin de journée 3 fois par semaine ainsi qu'un accueil périscolaire gratuit le vendredi.

L'emploi du temps retenu en maternelle ne propose pas d'activités éducatives et comprend une pause le midi allongée. Il avait la préférence d'un conseil d'école, des parents d'élèves et des agents. Malheureusement, l'emploi du temps privilégié par le comité de pilotage n'était pas compatible avec

celui retenu par les élémentaires.

Ces propositions respectent le rythme de l'enfant et favorisent l'apprentissage comme l'a rappelé l'Inspecteur de l'Éducation nationale lors du comité de pilotage : ils sont réguliers, les journées d'apprentissage sont allégées et la pause méridienne est rallongée pour les maternelles.

L'Inspecteur a rappelé les difficultés rencontrées par toutes les collectivités pour mettre en place ces rythmes. Il a souligné que peu de Communes avaient organisé une véritable concertation comme à La Ferté Saint-Aubin.

Tribune libre du groupe d'opposition municipale

Rythmes scolaires : Grands principes, et Actes petits.

Sur ce sujet très important, qui influe sur la vie de nombreux Fertésiens et en premier lieu celle des enfants, Mme De Pélichy a montré sa conception de la "démocratie locale" et du "respect du bien-être de l'enfant". Force est de constater que la méthode peut surprendre.

- Au lieu de s'appuyer sur l'organisation actuelle, mise en place, après une longue concertation par l'équipe municipale précédente, qui prend en

compte les besoins des enfants, recueille l'avis favorable de la majorité des enfants et des parents, et pourrait évoluer pour être plus efficace encore, Mme De Pélichy a choisi de tout remettre en cause.

- Après une concertation expéditive, les Conseils d'école et le "Comité de pilotage" (parents, enseignants, DDEN, agents communaux, élus) ont fait le choix, dans l'intérêt des enfants, d'en rester à une organisation proche de l'organisation actuelle.

- Pourtant, au mépris du résultat de la concertation

et de l'intérêt des enfants, Mme De Pélichy a finalement choisi de proposer à l'Inspecteur d'Académie une organisation différente, qui prive les élèves des écoles maternelles de l'accès aux activités éducatives mises en place par la commune.

Curieuse application de la "démocratie locale" vantée dans le bulletin municipal de mai 2014. Quant au "respect du bien-être de l'enfant", également mis en avant, Mme De Pélichy n'a pas eu la volonté de le placer au centre de sa prise de décision.

ORGANISATION DE LA RENTRÉE 2014

Après de multiples consultations, l'organisation scolaire est validée par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, en cette fin de mois de juin 2014.

La rentrée scolaire aura lieu le 2 septembre.

Les horaires de classe pour les écoles maternelles seront les suivants :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8 h 30-11 h 45 et 14 h 15-16 h 15
Accueil périscolaire gratuit : 16 h 15-16 h 30
- Mercredi : 8 h 30-11 h 30



Les horaires de classe pour les écoles élémentaires seront les suivants :

- Lundi, mardi, jeudi :
8 h 30-11 h 45 et 13 h 45-15 h 45
Activités éducatives : 15 h 45-16 h 45
- Mercredi : 8 h 30-11 h 30
- Vendredi : 8 h 30-11 h 45 et 13 h 45-15 h 45
Accueil périscolaire gratuit : 15 h 45-16 h 45

LES ESTIVALES DU COSSON REVIENNENT AVEC L'ÉTÉ !



Après une bonne saison « Estivales » 2013, la Municipalité a le plaisir de renouveler avec enthousiasme « Les Estivales du Cosson » pour cet été 2014.

Cette 5^{ème} édition débutera le 8 juillet pour s'achever le 9 août.

De nombreuses activités et animations vous seront proposées du mardi au samedi, sur les bords du Cosson. Une équipe d'agents municipaux vous accueillera chaque jour afin de vous offrir détente, loisirs, journées sportives ou à thème, en passant par des ateliers divers et variés comme le précise le programme qui vous a été distribué fin mai. Des espaces aménagés et conviviaux seront à votre disposition, puis une buvette avec terrasse vous permettra de vous rafraîchir et de vous restaurer.

Au rendez vous :

- **pour le mois de juillet :** compagnies burlesques en journée, concerts variés chaque fin de semaine (le 11 juillet soirée DJ, le 12 juillet groupe disco Tiphany, le 18 juillet journée développement durable, le 19 juillet concert Max Livio, le 25 juillet Tierces en duo, le 26 juillet groupe séga Cannelédou île de la Réunion), activités sportives « Génération sport » encadrées par les éducateurs sportifs, le 9 juillet journée pêche, etc.



- **pour le mois d'août :** tournois de beach tennis, foot 3*3 seront organisés (voir programme), atelier de maquillage, randonnée vélo, puzzles géants, initiation danses, concerts (2 août groupe de salsa Tino y Tumbao Orchesta, 9 août groupe final 100 % Stones Pop Rock), etc.

Pour cette saison, voici encore de nombreuses animations en perspective, et toute l'équipe municipale attend petits et grands, tout au long de ces 5 semaines, dans un cadre verdoyant et convivial. Il ne reste plus qu'à espérer que le soleil soit de la partie !



PERMANENCE DES ADJOINTS LE SAMEDI MATIN, EN MAIRIE, SUR RENDEZ-VOUS

- **5 juillet :** Stéphanie HARS (Enfance, jeunesse et vie scolaire), Christophe BONNET (Urbanisme)
- **12 juillet :** Véronique DALLEAU (Développement durable, mobilité et transports), Vincent CALVO (Relations humaines et communication)
- **19 juillet :** Stéphanie AUGENDRE MENARD (Affaires sociales et santé), Stéphane CHOUIJ (Finances, commerces et activité économique)
- **23 août :** Nicole BOILEAU (Culture et manifestations locales), René MARMISSOLLE (Personnes âgées)
- **30 août :** Stéphanie AUGENDRE MENARD, Jean-Noël MOINE (Vie associative et sportive)
- **6 septembre :** Véronique DALLEAU, Dominique THÉNAULT (Travaux)

PERMANENCE DU MAIRE, AU FOYER RICHET, SANS RENDEZ-VOUS

- **Mercredi 9 juillet :** 15 h – 18 h
- **Samedi 6 septembre :** 9 h 30 – 12 h

ANIMATIONS DU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Les enfants du Relais Assistantes Maternelles de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté St-Aubin, accompagnés de leurs assistantes maternelles, ont pu faire de la musique avec des instruments originaux, vendredi 13 juin, dans le jardin du centre Champoiseau, avec l'association "Bricophonie".

Mardi 24 juin, deux conteuses de l'association "Val de Lire" sont venues à la Bibliothèque leur raconter des histoires. Puis, pour marquer la fin de la saison, un pique-nique sera organisé au jardin des Chêneries, le **4 juillet**, avec les jardiniers de l'association "Jardin et vie". Une sortie au Parc Floral d'Orléans est prévue le **18 juillet**.

Les animations se déroulent de 9 h 30 à 11 h, les mardi, vendredi, et le 1^{er} mercredi du mois, à destination des assistantes maternelles qui s'inscrivent le lundi matin auprès de l'animatrice.

Le planning des animations est affiché à la MASS et envoyé aux assistantes maternelles qui peuvent ainsi en informer les parents.



OUVERTURE IMMINENTE du Complexe aquatique du Cosson

Issu de la réhabilitation et de l'extension de l'ancienne piscine communale de plein air, Le Complexe aquatique du Cosson, situé au bord de la rivière, va bientôt ouvrir ses portes.



Le chantier a débuté en septembre 2012, après une longue phase d'études et de consultations pour définir un projet adapté aux besoins du territoire et à ses capacités.

Le coût total de ce Complexe aquatique (tout compris : travaux, maîtrise d'œuvre, mobilier, frais divers...) s'élève à 8 850 000 € TTC, en partie supporté par les partenaires de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté St-Aubin, que sont le Conseil Régional

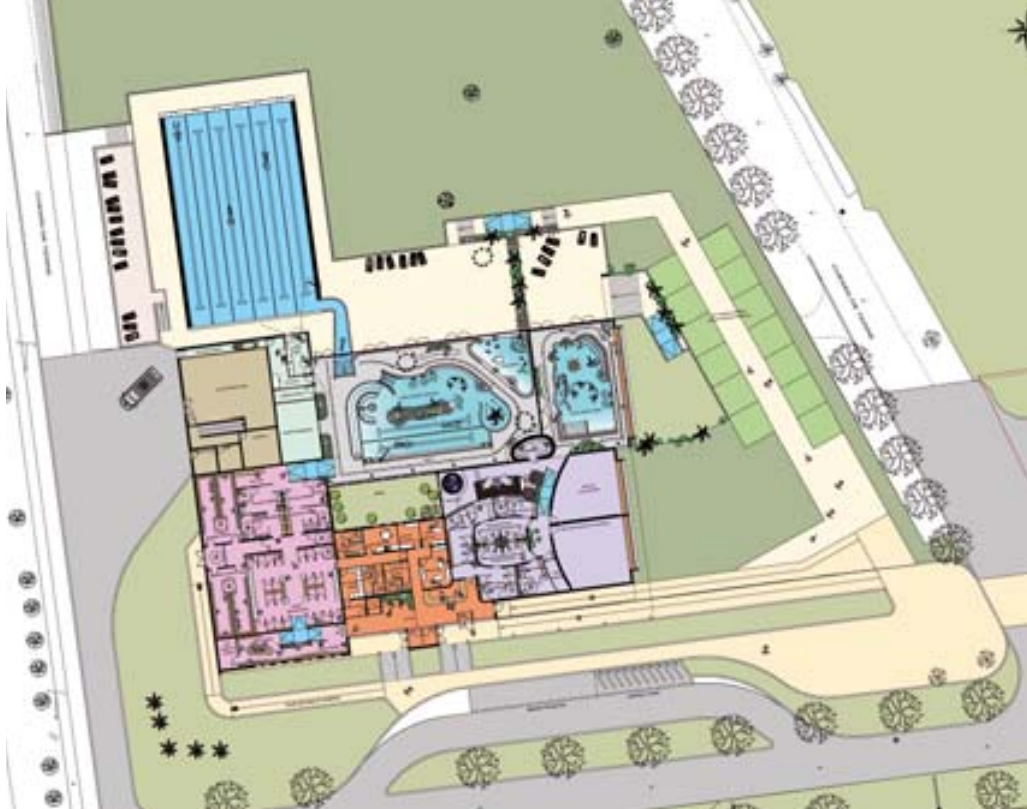
via le Pays Sologne Val Sud (1 000 000 €) et le Conseil Général (660 000 €).

Ce sont 18 entreprises qui ont œuvré de concert pendant 2 ans pour aboutir à la construction de ce bel équipement, capable de répondre aux attentes d'un large public.

Le Complexe aquatique du Cosson est organisé en différents espaces :

- Un espace ludique au sein de l'espace couvert. La lagune permet aux plus jeunes de découvrir les joies de l'eau. En complément, le bassin, à la fois ludique et propice aux apprentissages, ravira petits et grands.
- Un espace nordique où le bassin sportif de type « nordique » est accessible toute l'année par une mise à l'eau à partir de la halle couverte.
- Un espace bien-être ; accessible à partir de 16 ans, il propose un bassin balnéo équipé pour offrir détente et pratique sportive mais aussi sauna, hammam et douches à hydro jets.
- Les espaces extérieurs qui, pendant la période estivale, permettent de profiter de plages minérales et de plages végétales. Trois solariums, un espace de jeux pour enfants et une restauration rapide y sont aussi à votre disposition.





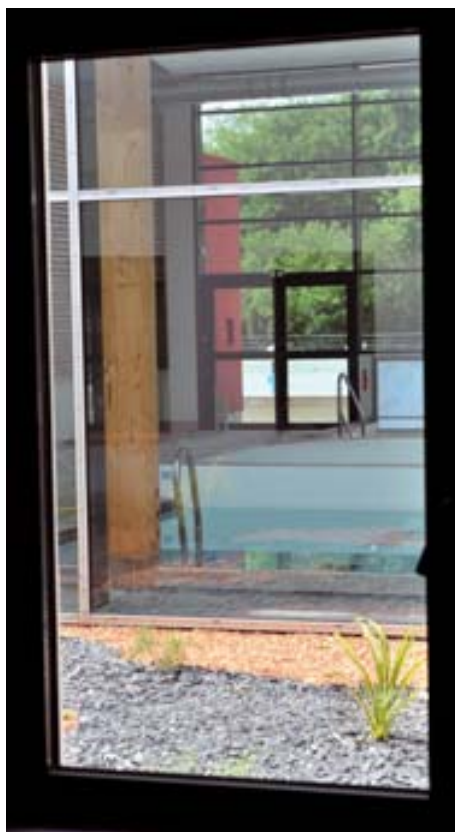
Une équipe compétente pour développer de nombreuses activités aquatiques ouvertes à tous les publics

Cet équipement sera géré, en régie directe, par le personnel communautaire. Une équipe de 13 agents à temps plein, renforcée sur la période estivale par des saisonniers, sera présente pour garantir des conditions optimales de fonctionnement et pour répondre aux besoins des usagers.

Ces différents espaces, animés par un personnel compétent, vont permettre de développer différentes activités toutes aussi attractives les unes que les autres.

Vous pourrez pratiquer dès cet été aqua-bike, aqua-gym et apprentissage de la natation. Vous pourrez prendre tous les renseignements utiles et les inscriptions à l'accueil du Complexe, dès son ouverture.

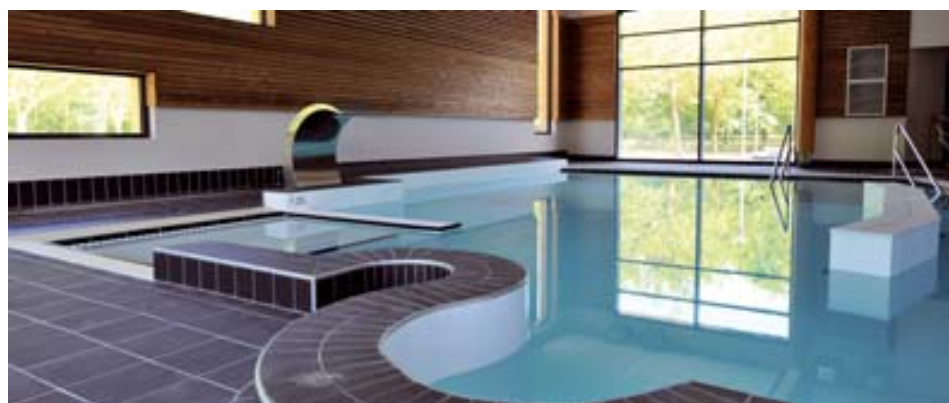
À partir de septembre, l'équipe vous proposera en complément de l'aqua-jogging, des cours d'aqua-phobie, une animation aqua-bébé ainsi qu'un jardin aquatique. Dans le bassin balnéo sont spécialement programmées des activités aqua-détente et aqua-prénatal.



Enfin, il ne faut pas oublier que cet équipement recevra les enfants des écoles des six Communes de la Communauté de Communes, pour l'apprentissage de la natation, conformément aux exigences des programmes scolaires. Jusqu'alors accueillis au Bassin d'Apprentissage Fixe (situé au complexe sportif), qui montre des signes avancés de vétusté, les enfants pourront ainsi évoluer dans un espace propice à leur apprentissage de la nage.



Vous pouvez retrouver toutes les informations liées au Complexe aquatique du Cosson sur son site internet : <http://cosson-aquatique.fr>.



Nous vous souhaitons d'utiliser au mieux cet équipement structurant pour le territoire et d'y prendre beaucoup de plaisir. Faites le savoir autour de vous ! Vous en serez les meilleurs ambassadeurs.

Alors, tous au Complexe, à LA FERTÉ St-AU... BAIN !

HORAIRES D'ÉTÉ A LA MASS !

Du **lundi 7 juillet au vendredi 29 août**, les horaires d'ouverture de la Maison de l'Animation Sociale et de la Solidarité « Marie-Jeanne Lemaire » seront les suivants :

- le lundi : de 13 h 30 à 17 h,
 - du mardi au jeudi : de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h,
 - le vendredi : de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.
- Bonnes vacances à tous !

UNE RÉUSSITE POUR LA FÊTE DU JEU !

La Ludothèque a organisé, sous la Halle aux Grains, la Fête du Jeu 2014, du 26 au 28 mai.

Cette édition, un peu raccourcie, a rencontré une fois encore un franc succès !

Les classes des groupes scolaires ont été accueillies sur des créneaux réservés. Un public nombreux, des plus jeunes aux plus âgés (notamment des résidents des maisons de retraite), a pu partager, entre autres, des parties de jeux en bois, favorisant la convivialité.

Date est déjà prise pour l'édition 2015 !



RENCONTRE ENTRE CONSEILLERS (JEUNES ET ADULTES) !

Mercredi 28 mai 2014, en fin de journée, un temps d'échange très convivial a eu lieu entre les élus adultes du Conseil municipal et les jeunes conseillers du Conseil Municipal des Jeunes.

Durant 1 h, les jeunes ont fait découvrir leurs réalisations et leurs projets mais ont aussi expliqué pourquoi ils s'étaient engagés en tant que conseillers. L'une de leurs grandes motivations consiste à monter des projets pour les jeunes de leur Commune. Certains reconnaissent que cette expérience a fait changer leur regard sur la ville. Mme Le Maire les a félicités pour cet engagement et a souligné que leur présence était toujours très appréciée lors des cérémonies. Puis, à leur tour, les jeunes se sont intéressés aux projets des élus adultes. Cet échange fut très intéressant des deux côtés. Tous ces « jeunes » élus ont hâte de voir éclore leurs projets et de faire vivre au mieux la collectivité.

ENFANCE : un nouveau logiciel, des démarches facilitées !

La rentrée 2014 sera marquée par la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion des activités enfance.

Un portail famille vous permettra progressivement de réaliser des demandes de réservation pour les accueils périscolaires, la restauration et les centres de loisirs, de les modifier, les consulter puis à terme de régler vos factures. Vous trouverez aussi

toutes les informations qui vous sont utiles, comme les menus, les horaires des écoles ou des événements ponctuels.

Cet espace sera accessible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 depuis un ordinateur ou un smartphone, à partir du site de la ville.

Vous recevrez, à la rentrée, des informations plus précises vous permettant d'utiliser ce nouvel outil dans le courant de l'automne.

SOIR DE FÊTE, SOIR DE GINGUETTE À LA MASS !



Sortez vos canotiers et vos chaussures de danse le **VENDREDI 4 JUILLET**, c'est guinguette à la MASS !

Dès 17 h : la Ludothèque vous accueille pour jouer...

Dès 19 h : apportez votre pique-nique ! L'apéritif « A la bonne franquette » vous est offert !

A partir de 20 h : java, valse et ambiance musette au programme avec « Pékadille ».

Venez nombreux profiter de cette soirée rétro sous les lampions ! Pour plus de renseignements, contactez le 02.38.64.61.36.

Voyage des Aînés dans le Montargois

Le Centre Communal d'Action Sociale organise, le **MERCREDI 24 SEPTEMBRE 2014**, le voyage des Aînés de la Commune. Cette année, ce sont les richesses du Montargois qui seront explorées : croisière de charme sur les canaux de Briare et du Loing, dégustation de pralines, et retour dans les classes de votre enfance...

Si vous avez plus de 71 ans, vous pouvez vous inscrire auprès de la MASS, **à partir du mardi 15 juillet**. La participation demandée est de 13 € par personne. Attention, le nombre de places est limité !



Échange européen : accueil des Suédois

L'été dernier, 12 jeunes Français sont partis en Suède, dans le cadre d'un échange européen, sur le thème de la danse.

Cet été, ce sont les Suédois qui seront reçus, **du samedi 2 au dimanche 10 août 2014**, sur le thème « Circus of Europe ».



Au programme de cet échange, soutenu par la Commission européenne, dans le cadre du programme ERASMUS+ : échanges autour de l'Europe, de ses réalités, des différences entre la Suède et la France, mais aussi découverte des techniques de cirque et, bien sûr, moments de détente et visites touristiques.

Si vous souhaitez les rencontrer et assister au spectacle Franco-Suédois « Circus of Europe », rendez-vous **vendredi 8 août 2014**, sur le site des **Estivales du Cosson**.

Séjour réservé au plus de 15 ans. Informations auprès des animateurs de la Maison des Jeunes La Courtille : 02.38.76.53.00.

« Festiv'Assos » 2014

Comme les années précédentes, les associations et clubs fertésiens seront rassemblés au complexe sportif Paul Guérin pour l'édition 2014 de « Festiv'assos », **samedi 6 septembre, de 14 h à 18 h**. Un bon nombre d'entre eux, toutes activités confondues, seront présents à cette manifestation organisée par le Service Municipal des Sports.

Au travers d'un stand, chacun pourra faire connaître son activité ou encore en profiter pour prendre les inscriptions de la saison prochaine. Certains clubs proposeront des démonstrations, et d'autres des expositions et initiations. C'est avec plaisir qu'ils vous accueilleront ce samedi dans une ambiance conviviale et agréable.

Soulignons que cette journée permet aussi de mettre

en avant tous les bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour vous satisfaire.

Cette manifestation, s'achevant vers 18 h, se poursuivra par un moment agréable avec toutes les associations participantes.



USF Football: une belle saison pour les jeunes!

Les tournois jeunes de l'Ascension (U7 à U13 sur 3 j) ont vu une affluence record, soit 81 équipes et 753 joueurs et joueuses sur les pelouses du stade fertésien.

Les jeunes Fertésiens de -11 ans ont remporté le tournoi contre le CJF Fleury, ce jeudi 29 mai. Au cours de la saison, ils avaient perdu en finale la coupe



futsal et départementale. Ils ont fini 1^{er} de leur poule de 2^{ème} division. Félicitations au groupe U11 et à ses dirigeants pour cette formidable saison.

L'école de football et la pré-formation à La Ferté St-Aubin, c'est:

- un label école de football, Niveau Espoir,
- un salarié apprenti, Brevet Moniteur de Football,
- 119 licenciés sur 236 du club: 71 joueurs dans 9 équipes (U7 à U15), 27 joueuses dans 2 équipes (U13 et U19) et 19 dirigeants(es).

Inscription tous les mercredis et vendredis de septembre, de 17h30 à 19 h au stade.

Retrouvez toutes les infos sur le site internet: www.uslafertefootball.fr

Pour tous renseignements, contacter Pascal MAUROUARD au 06.09.84.51.18.

AU REVOIR PRÉSIDENT!

Le Président de la section Handball de l'USF (Union Sportive Fertésienne), Daniel Boltz, cessera ses fonctions à la fin de cette saison 2013/2014. Il l'avait annoncé lors de l'assemblée générale en 2013.

Vendredi 27 juin 2014, un nouveau président sera désigné. Sa tâche sera grande tant Daniel Boltz a œuvré pour son club durant 36 ans.

En effet, c'est en 1988, suite au décès de Gérard Pacalet, qu'il a pris les commandes du club alors qu'il en était vice-président. L'USF Handball ne comptait que quarante licenciés, filles et garçons.

Daniel est né en novembre 1946, à Ligny-le-Ribault, marié, il a deux enfants et deux petits-enfants. Sa carrière professionnelle s'est déroulée dans une entreprise internationale en tant que cadre administratif.

Et le handball? C'est en entrant à l'internat de Beaugency, en 6^{ème}, qu'il a commencé à le pratiquer. En 1978, il s'installe à La Ferté St-Aubin et intègre la section Handball de l'USF. Il jouera en sénior jusqu'en 1990, puis en loisirs jusqu'en 2000, à l'âge de 54 ans.

Aujourd'hui, ce club compte 154 licenciés (record de licenciés), uniquement des garçons depuis la création du club féminin « Val Sologne Handball Féminin », en 2005. Daniel peut être satisfait d'avoir augmenté le nombre de licenciés de façon significative mais aussi d'avoir contribué à l'essor de l'association. Les



séniors évoluent en régional 2 et en prénational depuis deux ans. Aucune autre section sportive de la commune n'évolue à ce niveau.

Le club se compose également d'une équipe compétitive dans chaque catégorie, d'une école de handball, d'arbitrage et d'entraîneurs diplômés. La situation du club est bonne et un projet associatif a été mis en place en janvier. Ce dernier a permis de faire ressortir les points faibles et forts et de mettre en place les actions nécessaires.

L'une des fiertés de Daniel est de voir des joueurs, formés par l'USF Handball, jouer aujourd'hui en nationale 2 et 3. Sa déception aura été les départs d'un entraîneur formé au club et de nombreux joueurs séniors en 2013.

Daniel a fait l'unanimité par son mode de fonctionnement et son relationnel. Pour les membres du bureau, il sera difficile de faire plus et mieux que ce que Daniel a réalisé durant ce long parcours.

Au nom de tous: un grand merci à Daniel!

EN BREF

VIDE-GRENIERS ESTIVAL

Soyez au rendez-vous de l'Association "Les Amis de la Fête", **vendredi 15 août prochain**, pour vous rendre au vide-greniers qu'elle organise sur les bords du Cosson.

Réservez votre emplacement au 06.45.84.83.25 ou au 02.38.76.62.23; 2 € le m linéaire.

Restauration plancha, casse-croûtes et buvette sur place.

LES RENDEZ-VOUS DE L'OFFICE DE TOURISME

Balades accompagnées

■ N'oubliez pas : **samedi 28 juin 2014** « Découverte de la pisciculture » et **dimanche 6 juillet 2014** « Randonnée Gare à Gare » (inscription obligatoire avant ce 28 juin), balades déjà annoncées dans notre précédent n°.

■ **Samedi 26 juillet 2014** : « Contes à frissonner » à Marcilly-en-Villette, départ à **20 h**, place de l'église; Tarif unique: 6 € par personne.

■ **Samedi 23 août 2014** : « Sur les traces de l'escargot » à Vouzon, départ à **15 h** du Jardin des Lierres, RD 2020 (3 km au nord de Lamotte-Beuvron); Tarifs: 3 € adulte – 2 € enfant (de 10 à 14 ans) – Gratuit pour les plus petits.

Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme: 02.38.64.67.93.

Expositions

■ N'oubliez pas : **Jusqu'au 3 août 2014**: exposition de La Fédération Départementale des chasseurs du Loiret, sur le thème: « Le statut des espèces ».

■ **Du 19 août 2014 au 31 août 2014**: exposition de Christelle COUDRAY et Françoise PORTE, de photographies et tableaux en feuilles séchées.

Fête Nationale du 14 juillet

Petits et grands, profitez de cette occasion pour vous retrouver et vous réjouir ensemble :



DIMANCHE 13 JUILLET :

- à 21 h, lotissement de La Châtaigneraie :
 - concert de l'Harmonie municipale,
 - distribution de lampions,
 - départ, vers 22 h, de la Retraite aux Flambeaux (du lotissement de La Châtaigneraie),
 - Bal Populaire, sur la place de la Mairie.
- En cas de mauvais temps, le concert et le bal auront lieu à l'Espace Madeleine Sologne.

LUNDI 14 JUILLET :

- à 10 h 30, place de la Mairie, cérémonie officielle et revue de Corps des Sapeurs Pompiers, avec remise du Legs Pierre, suivies d'un vin d'honneur servi en salle des Mariages,
- à partir de 22 h, au stade (entrée rue Pierre et Marie Curie) : ambiance musicale,
- à 23 h, au stade (rappel: entrée rue P. et M. Curie) : FEU D'ARTIFICE sonorisé.



Un « COSMORIUM » éblouissant !



Un voyage étonnant dans l'univers des astres et des étoiles, commenté par Loïc, expert en la matière, a été proposé ce 28 mai, à l'Espace Madeleine Sologne. Ce passionné des étoiles, depuis sa plus jeune enfance, se consacre aujourd'hui entièrement aux projets scientifiques, via la FRMJC, lui permettant d'allier science, pédagogie et spectacle, avec diffusion auprès d'un large public. Le voyage a débuté par un couché de soleil

accéléré qui a permis au public de repérer les premiers soleils/étoiles qui apparaissent au crépuscule.

Ensuite direction la voix lactée, le système solaire et ses planètes décrites par l'animateur... comètes, trou noir, exo-planètes... n'auront plus de secret pour les spectateurs.

Un tour sur Mars, Vénus, les planètes sœurs de notre Terre, et ce qui en fait leur différence... avec des surprises : collisions impressionnantes d'Astéorides, formation de comètes et quelques étrangetés qui se trouvent dans l'univers... puis un retour sur Terre avec un superbe levé de soleil, qui a ravi le public plein d'étoiles dans les yeux. Enfants et parents ont adoré et en ont redemandé !

« Cosmorium » reviendra donc en 2015, encore plus grand, avec de nouveaux spectacles.

Merci à nos partenaires : ERDF – Région Centre – FRMJC.

ACTUALITÉS

À LA BIBLIOTHÈQUE CET ÉTÉ

Comme l'an dernier, des pochettes-surprises sont proposées aux enfants à partir de 3 ans. En quoi cela consiste ? Martine a sélectionné des albums, des romans, des magazines, des CD. En fonction des tranches d'âge, vous choisissez une pochette sans savoir ce qu'elle contient et vous l'empruntez de la même façon que les autres documents. Quand c'est lu, vous rapportez la pochette complète et vous pouvez en emprunter une nouvelle, et ainsi de suite jusque fin août.

Bien entendu, les adultes ne sont pas oubliés ! Annick a posé sa valise et y a laissé des lectures et des CD à découvrir. Faites votre choix !

- **Vendredis 11, 18, 25 juillet et 8 août**, les horaires d'ouverture sont modifiés : vous serez accueillis le matin, de **9 h à 12 h. Fermée ces vendredis après-midi**, la Bibliothèque vous donne rendez-vous, sur les **bords du Cosson, de 15 h 30 à 18 h**, avec des surprises. Ne manquez surtout pas le **11 juillet** (voir dépliant des « Estivales du Cosson »).
- La bibliothèque fermera ses portes tous les samedis des mois de juillet et août.

PHARMACIES DE GARDE

Sous réserve de modification de dernière minute.

- **du 28 juin au 4 juillet :** SOLOGNE (La Ferté St-Aubin)
 - **du 5 au 11 :** HOTEL DE VILLE (Lamotte-Beuvron)
 - **du 12 au 18 :** ANDRÉ (Neung-sur-Beuvron)
 - **du 19 au 25 :** BEUVRON (Lamotte-Beuvron)
 - **du 26 au 1^{er} août :** DUDAL (Ligny-le-Ribault)
 - **du 2 au 8 :** HOTEL DE VILLE (Lamotte-Beuvron)
 - **du 9 au 13 :** CABIROU (Marcilly-en-Villette)
 - **du 14 au 15 :** LEMBO (La Ferté St-Aubin)
 - **du 16 au 22 :** BARDON (Chaumont-sur-Tharonne)
 - **du 23 au 29 :** BEUVRON (Lamotte-Beuvron)
 - **du 30 au 5 septembre :** SOLOGNE (La Ferté St-Aubin)
- Les gardes débutent à 17 h le samedi et se terminent à 17 h le samedi suivant.

VOTRE RADIO LOCALE MEGA FM 88.8

ÉTAT CIVIL

Ils sont nés

- Paul DULOISY, né le 26 avril
- Adina RUGE, née le 13 mai
- Yaël SIMON, né le 16 mai
- Louana METIER, née le 18 mai

Ils se sont mariés

- Stéphane DURIEZ et Claire HISTACE, le 17 mai
- Ulrick NATIVEL et Anaïs SERVY, le 17 mai
- Jean-Charles DEBLAUWE et Deborah TECHER, le 31 mai

Ils nous ont quittés

- Huguette GUÉRINEAU, née MARIA, 83 ans, le 1^{er} mai
- Dany MANSUY, née ALBÉROLA, 62 ans, le 15 mai
- André AUBRY, 82 ans, le 16 mai
- Marcel BART, 90 ans, le 17 mai
- Jeannine RACINEAU, née LAHAIE, 84 ans, le 17 mai
- Thérèse SIMONET, née CLEMENT, 79 ans, le 24 mai
- Gérard ROULLET, 72 ans, le 25 mai

Circuit CINÉMOBILE

Le Cinémobile prend ses quartiers d'été, du 5 juillet au 27 août prochains. Vous aurez le plaisir de le retrouver **le samedi 20 septembre**, place de la Mairie, date des prochaines séances présentées dans notre prochain numéro.